



**COMITÉ SUR LES TRAVAUX PUBLICS ET LE GÉNIE
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE
9 JUILLET 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE**

Sont présents : M^e François Belisle, vice-président du Comité et conseiller municipal (arrivée : 9 h 03)
M^{me} Cynthia Ferron, citoyenne
M. Marc-André Lapointe, citoyen (arrivée : 9 h 13)
M^{me} Valérie Renaud-Martin, présidente du Comité et conseillère municipale
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (arrivée : 9 h 07)
M^{me} Sabrina Roy, conseillère municipale

Invités présents : M. Éric Angers, chef de division – Immeubles (10 h 58 à 11 h 53)
M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale (départ : 12 h 09)
M. Maxime Boisvert, coordonnateur – Génie urbain (9 h 31 à 10 h 25)
M. Pascal Brodeur, chef de division – Conception et réalisation (arrivée : 11 h 14)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (10 h à 10 h 21)
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air (9 h 31 à 10 h 24)
Mme Annick Demers, responsable administrative TP/Génie
M^{me} Sylvie DesRoberts, chef de service – Finances et administration
M. Patrice Gingras, directeur – Génie (départ : 10 h 33; retour : 11 h 03)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
M^{me} Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification (départ : 10 h 56; retour : 11 h 08)
M. Alain Légaré, chef de service – Projets spéciaux (10 h 06 à 11 h 54)
M. René Martin, directeur – Police (10 h 26 à 10 h 43)
M. Julien St-Laurent, spécialiste en environnement
M. Dominic Thibeault, chef de division – Environnement (9 h 08 à 10 h 26)

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures

1. Mot de bienvenue de la présidente

La rencontre débute à 9 h 03 et M^{me} Valérie Renaud-Martin souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Valérie Renaud-Martin fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des sujets doivent être ajoutés au point Affaires diverses. Un sujet est ajouté à la partie qui sera diffusée sur le Web et deux sujets sont ajoutés à la partie confidentielle de la réunion. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 7 mai 2021**

Le procès-verbal de la réunion du 7 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

4. **Programme d'essais à la fumée 2021**

Mme Sonia-Karine Laroche présente un bilan préliminaire des tests à la fumée réalisés en juin et juillet 2021 dans les secteurs suivants : du Fleuve (Pointe-du-Lac), Sainte-Marguerite/des Pins, Sainte-Marguerite (Pointe-du-Lac), poste principal (Cap-de-la-Madeleine), L.-P.-Brodeur (Cap-de-la-Madeleine), Lasnier 2 et des Forges. Les problèmes détectés proviendraient principalement de puisards qui appartiennent à la Ville et donc qui peuvent être réglés rapidement. Les essais à la fumée se poursuivront jusqu'en 2024 dans les secteurs de la Ville qui sont en réseau séparé.

5. **Renouvellement du Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales**

M. Julien St-Laurent rappelle qu'en 2020, une présentation du Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales du Réseau Environnement avait été faite. La Ville a participé au programme la première année, et deux rencontres ont eu lieu avec différentes villes pour discuter de gestion des eaux pluviales. Dans le cadre de ce programme, la Ville a réalisé un autodiagnostic et a participé à divers comités. Il est maintenant temps de renouveler la participation de la Ville pour la deuxième année. Le budget permet de participer encore cette année, et l'entente à signer a déjà été reçue. Le Comité exécutif devra adopter une résolution à cet effet. Les membres du Comité conviennent que la gestion des eaux pluviales est un sujet d'actualité et acceptent que la Ville renouvelle sa participation au programme.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, la présidente recommande que la Ville participe, pour la deuxième année, au Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales. Approuvé à l'unanimité.

6. **Bilan de santé du parc Portuaire**

M. Alain Légaré présente le bilan de santé du parc Portuaire. En 2018, une demande d'évaluation de la structure de béton du parc Portuaire a été présentée. Cette demande comprenait le tunnel, la terrasse Turcotte, le niveau du restaurant, le stationnement abrité et le quai (place d'accueil). Des recommandations à court, moyen et long termes ont été formulées pour le tunnel et le stationnement. Des réparations urgentes ont été faites au tunnel à l'automne 2019 et d'autres interventions devront être faites à moyen terme en raison des infiltrations d'eau dans le tunnel. Le remplacement de quatre joints de dilation sera effectué cet automne, ce qui réglera une partie des infiltrations d'eau dans le stationnement. Des travaux d'envergure devront avoir lieu à moyen et long termes aux différentes structures du parc Portuaire. Cependant, en l'absence d'orientations claires du Conseil municipal sur l'avenir du parc et d'un plan directeur, seul un entretien minimal peut être effectué sur le site. Les membres du Comité et les invités discutent des meilleures pratiques d'affaires en gestion afin de prévoir les travaux qui devront être effectués à long terme, d'indicateurs de gestion et d'éducation auprès de la population sur les choix qui doivent être faits selon les budgets.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, la présidente recommande d'effectuer les réparations à court terme nécessaires au parc Portuaire, d'obtenir une orientation du Conseil sur son avenir et de demander la rédaction d'un plan directeur à la Direction de l'aménagement et du développement urbain avant l'été 2022 afin de prévoir les sommes à inscrire au PTI 2022-2023-2024. Approuvé à l'unanimité.

7. Surveillance des contrats de tonte de gazon

M^{me} Sabrina Roy affirme avoir reçu des plaintes concernant les contrats de tonte de gazon. Dans certains cas, le gazon est mal tondu, dans d'autres, il n'est pas tondu du tout. Mme Sylvie DesRoberts répond qu'un des entrepreneurs a eu des problèmes avec sa machinerie et qu'il n'a pas pu honorer son contrat. Un suivi serré a été effectué. La machinerie a été réparée, et l'entrepreneur est en voie de reprendre son retard. Mme Roy précise que des plaintes concernaient aussi les parcs du Moulin et Robert-Bourassa. Mme DesRoberts demande à Mme Roy de faire une requête afin qu'un technicien soit dépêché sur les lieux.

M^e François Belisle demande quant à lui de faire un rappel aux entrepreneurs afin qu'ils fassent preuve de vigilance lorsqu'ils utilisent le taille-bordure à la base des arbres afin de ne pas les endommager ou de couper ceux qui sont de très petite taille.

[...]

Levée de l'assemblée et date de la prochaine rencontre

La rencontre se termine à 12 h 10. La prochaine rencontre se tiendra le 10 septembre 2021 à 9 h, par visioconférence.



M^{me} Valérie Renaud-Martin
Présidente du Comité et conseillère
municipale



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions et
comités